

2014

RAPPORT SUR L'ETAT DE CONSERVATION DU SITE DES PALAIS ROYAUX D'ABOMEY

BENIN
LES PALAIS ROYAUX D'ABOMEY
SITE DU PATRIMOINE MONDIAL

C 323
Année 1985,
Critères iii & iv



INTRODUCTION

Le bien « les palais royaux d'Abomey » a été inscrit le 06 décembre 1985 sur la Liste du Patrimoine Mondial et la Liste du Patrimoine Mondial en péril de l'UNESCO. Mais avec les efforts fournis par l'Etat béninois (Direction du Patrimoine Culturel), en partenariat avec les parties prenantes du site ainsi que les partenaires techniques et financiers, notamment l'UNESCO à travers le Centre du Patrimoine Mondial, l'ICCROM, CRATerre-ENSAG, le Getty Conservation Institute, le programme PREMA et l'EPA, le SAMP, le WAMP, AFRICA 2009, la Mairie d'Abomey, les Familles Royales d'Abomey et le Comité du Patrimoine Mondial à travers ses différentes recommandations et décisions relatives à la vie du site, l'état général du site s'est amélioré.

Ce travail collégial, a valu au bien culturel, « les palais royaux d'Abomey » d'être retiré de la Liste du Patrimoine Mondial en péril par décision du Comité du Patrimoine Mondial, avec la recommandation que l'Etat béninois poursuive les efforts de consolidation et d'amélioration de l'état de conservation du site sur la base de plans conséquents de conservation, de gestion et de mise en valeur du site.

Dans cet ordre d'idée, l'Etat béninois a poursuivi la mise en œuvre des recommandations et des décisions du Comité du Patrimoine Mondial par les efforts d'amélioration de l'état de conservation du site, basé essentiellement sur la mise en œuvre du plan de conservation, de gestion et de mise en valeur du site (2007-2011). Au terme de ce plan quinquennal, aucun autre plan n'est encore mis en place mais le Site des Palais Royaux d'Abomey continue de faire l'objet de beaucoup d'attention.

I- REPONSE DE L'ETAT PARTIE A LA DECISION DU COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

1-1- La reconstruction des aires royales du site des palais d'Abomey

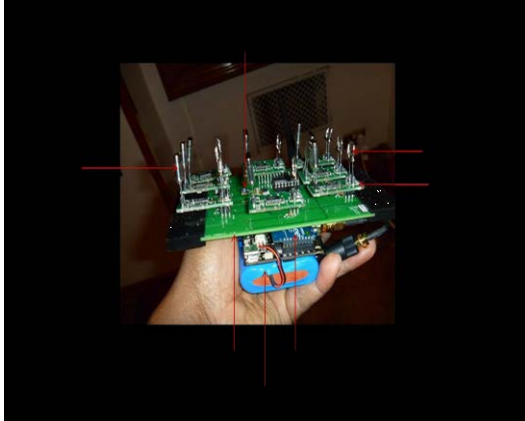
Selon le Plan de gestion, de conservation et de mise en valeur du Site des Palais Royaux d'Abomey (2007-2011) en son point 5.3. : « Le but du plan de conservation, de gestion et de mise en valeur des palais royaux d'Abomey est de disposer d'un instrument permettant d'assurer la cohérence des actions menées sur et autour du site pour garantir la conservation de ses valeurs exceptionnelles, tangibles et intangibles, tout en contribuant au développement social et économique de la ville ». Dans cette perspective, de nombreuses activités ont été menées ou poursuivies sur le Site des Palais Royaux d'Abomey, entre 2013 et 2014. Au nombre de ces activités, figurent les travaux de recherche sur le Site des Palais Royaux et les travaux de sa protection et de sa réhabilitation du Site.

a) Des travaux de recherche sur le Site des Palais Royaux

Dans le cadre du projet de recherches, « Accessible Heritage », basé à l'University College London, une étude environnementale a été menée sur le Site des Palais Royaux d'Abomey par le Docteur Hénoc AGBOTA, un Béninois résidant à Londres, grâce au financement du programme de recherche britannique « Science and Heritage ». Le projet visait à déterminer les raisons de l'inexistence de données environnementales sur les sites du patrimoine culturel des pays en développement, à mener une étude environnementale expérimentale sur ces sites et, enfin, à développer un système technologique de suivi environnemental particulièrement adapté à ces pays.

De l'étude environnementale entreprise sur le Site, les résultats ont montré que le niveau d'ozone y est extrêmement élevé. Toutefois, le niveau de dioxyde

d'azote y est relativement acceptable alors que le niveau de dioxyde de soufre est bas. Les mesures de corrosivité ont montré que, pour le cuivre, l'environnement d'Abomey est moins corrosif que celui de Londres, tandis que, en ce qui concerne le fer, la corrosion à Abomey est très forte.



Prototypé électronique du suivi



Tubes pollution monté sur arbre sur le site

Environnemental

En marge de cette étude, un projet de valorisation du Site des Palais Royaux d'Abomey d'un montant de 32.060.000 F CFA a été soumis par le gestionnaire du Site à la Direction du Fonds d'Aide à la Culture du Ministère béninois en charge de la Culture. Ce projet comporte deux principaux volets, à savoir le volet renforcement des capacités du personnel sur les mesures de sûreté et sur le discours du guide, d'une part, et le volet de l'animation, d'autre part.

Malheureusement, le financement dudit projet reste toujours un souhait.

b) Des travaux de protection et de réhabilitation du Site des Palais Royaux

Dans le cadre de la coopération décentralisée avec les partenaires de la ville d'Albi en France, des actions ont été entreprises pour la protection des palais royaux contre les incendies, pour la réhabilitation de Dossoémé (quartier des femmes Dadassi), pour la valorisation de la place Singbodji par l'enfouissement

dans le sol des câbles électriques et de télécommunication puis la remise en état d'un point d'alimentation en eau potable.

Ces différents travaux démarrés quelques années plus tôt, se sont poursuivis en grande partie en 2014 et certains sont encore en cours de réalisation.



Par ailleurs, la ville d'Albi a financé les travaux de remplacement des poteaux en béton par de grands mâts équipés de projecteurs d'éclairage sur un rayon de **30m** chacun. De même, il a été procédé à l'implantation de borne ou bouche d'incendie.



c) Des travaux de valorisation de certains espaces du Site

Entamés en 2013, les travaux de restauration du Palais du Roi AGOLI-AGBO se sont poursuivis pour prendre fin en 2014, dans la perspective des cérémonies de « **Gandahi** ». Il s'agit de cérémonies commémoratives et de prestige qui durent environ 3 mois et qui sont organisées normalement tous les cinq ans. En 2014, l'Etat béninois a soutenu ces cérémonies à hauteur de 35 millions de francs CFA.



Cet appui a aussi permis la restauration du siège du Conseil d'Administration des Familles Royales d'Abomey (CAFRA) en 2014.

1.2- Potentialité du Site de générer des revenus

Le Site des Palais Royaux d'Abomey occupe géographiquement une position stratégique, au cœur de la ville d'Abomey. Autour de ce Site, gravitent les différents quartiers des familles royales, les concessions des artistes de cours, l'administration publique, les différentes structures socioéconomiques (marchés, stade GOHO, Maison des jeunes, maisons de commerce), etc. Cette situation constitue une potentielle source de revenus. En raison de la proximité, la population devrait en effet bien le fréquenter, surtout que les droits d'entrée pour les nationaux sont relativement dérisoires.

Signalons ensuite que le Site des Palais Royaux d'Abomey constitue un des plus grands attraits historiques et touristiques du Bénin qui reçoit toujours, malgré les tendances actuelles à la baisse, un flux important de visiteurs surtout internationaux. Pendant les congés et vacances, de nombreux groupes d'écoliers, d'élèves et d'universitaires en excursion, en sorties pédagogiques ou de recherches, viennent visiter le Musée et les autres composantes du Site.

Par ailleurs, le village artisanal installé sur le site permet de faire la promotion et la diffusion des produits dérivés et contribue au renforcement des revenus

de l'institution muséale et des autres composantes. Il en est de même de la buvette et de la boutique-souvenirs qui y sont aussi installées.

1-3- Poursuite de la stratégie de financement des activités de conservation et de mise en valeur du site grâce aux revenus générés par les droits d'entrée sur le site

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement des musées nationaux, le Ministère en charge de la Culture a doté le site de divers matériels et équipements, à savoir:

- les moyens de déplacement pour le travail d'inspection, de recherche, de fonctionnement du site ;
- les équipements pour la conservation des collections du site (aspirateur, tréteaux métalliques, etc.), pour l'entretien des espaces et le transport des charges (débroussailleur mécanique, portes charges, faucheuses mécanique...);
- un groupe électrogène de grande puissance (1000 KVA) pour régler les problèmes de délestage.

En sus de ses efforts de la part de l'Etat à travers le Ministère en charge de la Culture, les revenus du site sont consacrés en partie aux petits travaux de restauration et à l'animation quotidienne du site. Mais, en raison de l'amenuisement en 2014 des visites lié à la Coupe du Monde qui s'est déroulée au Brésil, à la fièvre hémorragique à virus Ebola, aux menaces intégristes, etc. ces revenus ont sérieusement chuté, entraînant ainsi un tassement des efforts entrepris à partir des droits d'entrée.

II- AUTRES PROBLEMES DE CONSERVATION ACTUELS IDENTIFIES PAR L'ETAT PARTIE SUR LE SITE

Les murailles construites conformément au plan de gestion, de conservation et de mise en valeur du Site des Palais Royaux d'Abomey ont permis de sécuriser l'intégrité des espaces et d'éviter les infiltrations fréquentes qu'on observait jadis de part et d'autre du site. Toutefois, il existe quelques menaces pernicieuses comme la prise d'assaut par la population des périmètres de certains palais et le développement de plusieurs activités humaines, à savoir l'agriculture, la chasse, la coupe des arbres, etc.

A cela, il faut ajouter la menace permanente des termites, les palais étant pour la plupart construits dans des zones de prédilection de ces bestioles qui s'infiltrent constamment dans les matériaux de construction et les détruisent malgré la lutte tout aussi permanente que le personnel du Musée leur livre.

III- ETAT ACTUEL DE CONSERVATION ET DE GESTION DU SITE

3.1- Fréquentation du Site

3.1.1- Visites

Comme souligné plus loin, les visites du Site des Palais Royaux d'Abomey, notamment du Musée Historique, ont drastiquement diminué au cours de l'année 2014 pour les raisons suscitées. Alors que les fréquentations étaient évaluées en 2012 et 2013 respectivement à 17.267 et 13.641, elles ne sont que de 10.430 environ en 2014. De fait, les revenus évalués à plus de dix (10) millions de francs CFA au cours de l'année précédente, ont chuté à 6.684.300 francs CFA en 2014. De même, les ristournes sur les produits de la buvette et

de la boutique-souvenirs, ainsi que les taxes sur les stands du village artisanal ont considérablement stagné.

3.2- La conservation

3.2.1- Conservation préventive

Les mesures de conservation préventive ont été régulièrement observées grâce à l'inspection périodique des composantes du site et à des réactions automatiques et systématiques. Mais, le manque de moyens financiers et de personnel en quantité et en qualité suffisantes freinent parfois ces réactions.

3.2.2- Conservation curative

La conservation curative qui porte sur les petites interventions telles que les opérations d'entretien autour des 184 composantes du site et des cours actuellement exploitables se poursuit toujours malgré la modicité des moyens constitués de plus en plus des revenus du Musée.

3.3- La mise en œuvre des objectifs généraux prioritaires du plan de conservation, de gestion et de mise en valeur du site

Le plan de conservation, de gestion et de mise en valeur du Site des Palais Royaux d'Abomey, arrivé à terme depuis plus de trois (3) ans n'est pas renouvelé à ce jour. Mais, ses objectifs généraux prioritaires sont toujours observés, à savoir :

- a- poursuivre et formaliser les acquis en matière de bonnes pratiques de conservation et de gestion afin de pérenniser les bases solides mises en place les dernières années. Cet objectif se trouve dans les opérations quotidiennes de conservation préventive ou curative ;

- b- renforcer les capacités d'intervention pour permettre, à terme, de couvrir effectivement les besoins d'entretien régulier et de services aux visiteurs sur l'ensemble du site ;
- c- améliorer la connaissance des aspects tangibles et intangibles du site ainsi que les méthodes et procédés d'intervention ;
- d- poursuivre l'amélioration de l'état de conservation du site et des services offerts en visant la durabilité des investissements réalisés.

IV- PROBLEMES ACTUELS DU SITE

Le mercredi 14 janvier 2015 aux environs de 15 heures, un incendie s'est déclenché sur le Site du Palais du Roi Houébadja. C'est la deuxième fois, en moins de cinq (05) que ce palais est victime de ce sinistre puisque, le 19 janvier 2012, il avait connu le même sort et sa restauration n'a été faite qu'en 2013, sur financement du Fonds Africain du Patrimoine Mondial dans le cadre de l'atelier d'échanges d'expériences et de connaissances applicables en vue de la gestion des risques sur le patrimoine, à Abomey du 18 mars au 11 avril 2013. Les causes de ce deuxième incendie ne sont pas encore élucidées. Tout laisse croire cependant qu'il est parti d'un feu de brousse allumé par les enfants dans les environs immédiats du palais. Il se serait propagé rapidement en raison de la présence sur l'ensemble du complexe palatial de grandes herbes, signe que l'entretien des cours intérieures n'a pas été fait depuis le début de la saison sèche.

Au total, sur les dix (10) cases qui composent ce complexe, deux (02) ont été épargnées par le feu parce que leurs toitures sont en tôles ; les huit (08) autres cases, surtout leurs toitures et charpentes en matériaux locaux, ont été

consumées. Mais les murs de ces cases sont dans un état assez bon malgré les décapements sous l'effet de la chaleur observés par endroit.

Au niveau du sol, les dallages ne se sont pas dégradés.

Les fils, tuyaux, boîtiers, interrupteurs et ampoules électriques ont été brûlés. Des équipements entreposés dans certains locaux, au nombre desquels des extincteurs, des équipements de nettoyage ou d'entretien du site, etc. ont été aussi emportés par le feu.

Informé de la catastrophe, le Ministère de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme a dépêché une mission d'évaluation des dégâts à Abomey, les 15 et 16 février 2015. Un rapport de l'incendie est disponible, ainsi qu'un projet de Communication en Conseil des Ministres pour informer le Gouvernement qui dégagera certainement des ressources pour la restauration/réhabilitation du complexe.

QUELQUES IMAGES DU SINISTRE



V- LE CONSEIL DE GESTION DU SITE DES PALAIS ROYAUX D'ABOMEY

A l'issue de l'incendie et sur instructions fermes du Ministre en charge de la Culture, le Conseil de Gestion du Site des Palais Royaux d'Abomey a été tenu le 13 février 2015, avec à l'ordre du jour, les points ci-après :

- étude et validation du budget du Site exercice 2015 ;
- étude du rapport sur l'incendie survenu au Palais du Roi Houégbadja ;
- examen du rapport sur le cas d'occupation illicite d'une partie du Site par la famille Agboho Glèlè ;
- divers.

A l'occasion de ce Conseil, le Site des Palais Royaux d'Abomey a été doté d'un budget pouvant lui permettre d'accomplir en partie les missions qui sont les siennes et des résolutions fermes ont été prises pour réprimander les cas de négligence, d'atteinte à l'intégrité du site, etc. constatés lors de la mission d'évaluation de l'incendie. Le Conseil a aussi décidé de mettre sur pied une équipe technique pour doter le Site d'un plan d'entretien annuel. Ce plan permettra de mieux cerner le rôle des acteurs et d'améliorer l'état de conservation du Site.

Par ailleurs, des engagements ont été pris par la Mairie d'Abomey et les familles royales.

Enfin, des suggestions ont été faites pour l'amélioration substantielle des taux de fréquentation du Site et des pistes de solutions pour le renforcement de son personnel ont été prospectées.

CONCLUSION

Malgré quelques difficultés qui subsistent toujours, l'état de conservation et de gestion du Site des Palais Royaux d'Abomey est assez bon. Mais, des efforts restent encore à faire et il urge de doter ce site d'un nouveau plan de conservation, de gestion et de mise en valeur.

Cotonou, le 26 février 2015

Jules AGANI

**Directeur du Patrimoine Culturel
Ministère de la Culture, de l'Alphabétisation,
de l'Artisanat et du Tourisme**